#26- Édition du devis A314

Pour ce #26, zoom sur comment éditer le devis réglementaire A314 dans Julie.

Le saviez-vous ? Depuis le 1er août 2012, de nouvelles dispositions imposent aux chirurgiens-dentistes de fournir aux patients un devis détaillé. Ce devis-type doit faire apparaître les éléments suivants :

- Le « prix de vente » de la prothèse : prix d'achat majoré d'une partie des charges de structure du cabinet (afférentes à la fabrication)
- Le coût des charges de la structure (plateau technique…)
- Le montant de la prestation de pose
- Le lieu de fabrication du dispositif et les matériaux utilisés

• Paramétrage du devis A314

Depuis « Utilitaires », « Paramétrage des actes », double-cliquez sur une famille de prothèses (ici, nous optons pour la famille « Couronnes ») puis double-cliquez sur un acte (nous optons pour « Couronne métallique »).

Une nouvelle fenêtre s'ouvre : rendez-vous alors dans l'onglet « Devis et proposition thérapeutique » pour accéder à tous les champs - à compléter grâce à votre déclaration 2035 ou déclaration SEL de l'année N-2 – qui devront apparaître dans votre devis.

Pour cela, cliquez sur le bouton « Paramétrer » et sélectionnez l'option « Déclaration 2035 » (si vous exercez en libéral) ou « Déclaration SEL » (si vous exercez en société).

❶ Remplissez les 8 ou 5 champs obligatoires. Julie calculera alors votre taux de charge de structure en %. Et cliquez sur « Enregistrer ».

N.B. : Cette opération est à renouveler chaque année (une seule fois, le taux de charge se recopie sur tous les actes).

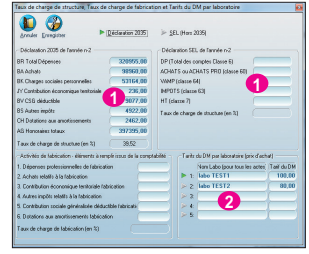

❷ Retournez dans les paramétrages pour compléter les « tarifs du DM par laboratoire » en indiquant la liste de vos laboratoires et leurs tarifs de prothèse (prix d'achat proposé par ces derniers pour chaque prothèse). Cliquez à nouveau sur « Enregistrer ».

N.B. : Si vous possédez votre propre laboratoire, complétez la partie « Activité de fabrication » à l'aide de votre service comptable.

❸ Ces informations apparaissent désormais dans l'onglet « Devis et proposition thérapeutique ». Indiquez alors, pour cet acte, le lieu de fabrication, s'il y a sous-traitance ou non, les matériaux utilisés etc. Cliquez ensuite sur le bouton « Mémoriser ce code ».

• Création d'une proposition

Via le bouton « Devis », créez alors votre proposition : pour l'impression du devis, sélectionnez « A314 » si vous éditez vos devis directement depuis Julie ou « Avenant n°3 CCAM » si vous utilisez Word. Vous constaterez alors l'affichage du détail de vos coûts pour la pose d'une couronne.

N.B. : Les tarifs mentionnés ne correspondent pas au coût d'achat de votre prothèse mais bien au prix de vente de cette dernière (cela comprend donc votre prix d'achat + vos frais de structure).

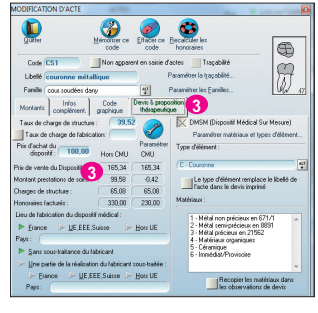

Prochain « TRUCS & ASTUCES JULIE » : Les ordonnances types dans Julie.

Toutes les actualités et tutoriels Julie sont disponibles depuis votre logiciel dans la rubrique « Actualités ».

Vous souhaitez approfondir vos connaissances Julie ? Contactez notre service Formation : formation@julie.fr ou 01 60 93 73 70 - touche 4